

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 478 rendue exécutoire par arrêté n° 1126 du 7 septembre 1963

n° 478

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1963

Date de publication
7 septembre 1963

Date du numéro
30 septembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 1126 du 7 septembre 1963, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a autorisé M. Omar Ibrahim Hadom, Président de la Commission permanente, à se rendre en mission à Pris au cours de la première quinzaine du mois de septembre 1963.